

République de Guinée

Travail- Justice- Solidarité



ASSEMBLEE NATIONALE

N°012 et 013/SG/AN

Neuvième Législature

Enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale, le 17 septembre 2020

SESSION ORDINAIRE UNIQUE 2020-2021

RAPPORT

Fait

Par la Commission des Affaires Économiques et Financières, du Plan et de la Coopération sur l'accord de prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) et la République de Guinée, relatif au Projet d'aménagement de la route Boke-Dabiss (Phase 2)

Présenté par Honorable Aboubacar Adama SYLLA Rapporteur Général

Novembre 2020

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Représentant du Président de la République,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,**

La République de Guinée a obtenu de la BID un prêt d'un montant de quarante un millions huit cent vingt mille euros (41 800 000 €) pour le financement de la phase 2 du projet de construction de la route Boké-Québo portant sur le trajet Boké-Dabiss long de 45 km, remboursable en 20 ans dont 04 ans de différé.

Il est à rappeler que les financements de la BID, se font à travers deux accords notamment un accord cadre comportant le prêt proprement dit et un accord mandat autorisant l'emprunteur à réaliser les travaux relatifs à l'accord cadre.

Le taux applicable appelé marge est conforme aux principes de la Shari'ah, notamment composé de

- ✓ un taux de référence mid Swap de 10 ans ;
- ✓ une marge contractuelle de 60 points de base pour toute la durée du financement ;
- ✓ une marge de financement de 70 points de base

Honorables Députés,

Cette deuxième phase portera sur le lot 1 ; du PK 0 de Boké au PK 45 y compris la construction d'un nouveau pont sur le fleuve Tinguilinta.

Les spécificités techniques des travaux à réaliser se résument en :

- la construction et le bitumage de la route suivant les standards d'aménagement des routes Inter-États de la CEDEAO ;
- l'élargissement de la plateforme pour y insérer une chaussée de 7m de large bordée de 2 accotements de 1,5m ;
- la mise en œuvre d'une couche de 20 cm de fondation en litho-stabilisation, d'une couche de base de 18 cm en grave concassée , d'une couche de forme de 30cm en graveleux latéritiques et d'un revêtement de 5 cm en béton bitumineux.

Les travaux consisteront aux :

- Travaux de génie civil ;
- Travaux connexes tels que la construction de forages, des hangars de marché, la construction d'un centre socio-éducatif et 30 km de pistes rurales.

Honorables Députés,

Suite aux interrogations des Honorables Députés et les réponses satisfaisantes des cadres du Département des Travaux Publics en Commission et en inter commissions, les Honorables Députés ont recommandé le suivi rigoureux des indemnisations des riverains impactés par le projet.

Honorables Députés,

Afin de faciliter l'interconnexion entre les pays de la CEDEAO tout en réduisant le temps et le coût du transport, la Commission des Affaires Economiques et Financières du Plan et de la Coopération vous invite à bien vouloir autoriser, à l'unanimité, la ratification de ces accords de financement de vente à tempérament de la BID constitués d'un accord cadre et d'un accord mandat.

Je vous remercie.

La Commission